

Saint-Clément le 20 février 2016

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 30 janvier 2016 au "Salon des Halles", 1 bis Place Léopold à Lunéville. L'ordre du jour, repris dans la convocation adressée dans les délais statutaires à chaque sociétaire, par voie électronique ou postale, est présenté sur écran à l'assistance.

ASSEMBLEE GENERALE Ordre du jour.

- **Accueil, émargement et règlement des cotisations.**
- **Assemblée générale ordinaire des membres de l'association.**
 - Rapport moral du président ;
 - Eloge funèbre de notre ami Alain Wéber décédé en 2015 ;
 - Rapport d'activité par le secrétaire général ;
 - Approbation des rapports ;
 - Rapport financier par le trésorier ;
 - Rapport du vérificateur aux comptes ; approbation et quitus au trésorier ;
 - Vote du montant de la cotisation pour l'année 2017 ;
 - Proposition d'un budget prévisionnel ;
 - Election du vérificateur aux comptes pour l'année 2016 ;

14h00 Accueil des sociétaires, émargement.

L'association compte 93 membres au 30/01/2016

Membres présents : 34

Bauer Jean-François, Blancheton Paul et Madame, Calame Catherine, Calame François, Canin Jean, d'Alascio Edith, d'Alascio Francis, Decker Emile, Dedole Edmond, Dedole Colette, Desrues Guy, Desrues Michèle, Lapointe Catherine, Lenattier Hélène, Levieuge Guy, Marchal Jean-Pierre, Association Renaudin (Jean-Luc Michel), Noël Paulette, Paradis Francine, Paradis Jean, Philippe Brigitte, Pluymaekers Anne, Pollin Philippe, Poncet Pierre, Thomas Jean-Charles, Thomas Maryline, Vantillard Huguette, Sarreguemines-Passions Gauvin Henri, Carré Françoise, Florentin Robert, Guenot Jeannine, Guyot Claude, Caussaint Gérard.

Membres ayant donné leur pouvoir : 12

Antoine Christian, Bauer Stéphanie, Bena Olivier, Robert Dehault Elisabeth, Leistel Bernard, Job Emmanuelle, Keller-Didier Colette, Legrand Gérard, Wurtz Jean, Association Les Amis de Lunéville, Association des Amis du verre d'Argonne. Association de sauvegarde du Patrimoine Verrier de Vallersthal-Portieux.

Membres excusés : 1

Daniel Grandidier.

14h30 : début de l'assemblée générale.

Francis d'Alascio président du Conseil d'administration d'ALORAF préside la réunion avec les membres du bureau : Catherine Calame : vice-présidente, Jean-François Bauer : secrétaire Général, Jean Paradis : trésorier, Marie-Edith d'Alascio : secrétaire de séance.

Lecture du rapport moral par Francis d'Alascio

Rapport moral 2015

Mesdames, messieurs, chers confrères, chers collègues, chers amis. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre participation nombreuse à la troisième assemblée générale de notre association. Sans vous bien sûr rien ne serait possible.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui âgés ou souffrants n'ont pu se déplacer.

J'adresse mes remerciements à Monsieur le maire de Lunéville Jacques Lamblin qui nous accueille aujourd'hui encore gracieusement dans cette si belle salle.

Je remercie aussi Yves Ravailier et son équipe en charge de l'administration du site départemental, culturel et touristique du Château de Lunéville qui nous accompagnent là aussi toujours gracieusement, pour la réalisation de notre programme annuel, dans les murs du « Château des Lumières ».

Merci à tous les sociétaires, honoraires, actifs et souvent maintenant bienfaiteurs qui, par leur adhésion participent à notre développement.

Merci à Philippe THIRIET entrepreneur local et soutien exclusif d'ALORAF pour la réalisation de notre plaquette de présentation que nous vous avons distribuée.

Je n'oublie pas bien sûr les administrateurs d'ALORAF et en particulier les membres du Bureau qui ne ménagent pas leurs efforts pour que notre association réussisse dans son entreprise.

Merci à toutes celles et ceux qui par leur action aident ALORAF à atteindre les buts qu'elle s'est fixés.

Je voudrais maintenant rappeler la mémoire d'Alain Wéber sociétaire de notre association depuis sa création. Alain nous a quitté au printemps de cette année, il nous manque beaucoup et je demande à Catherine Calame de prononcer son éloge funèbre. (Voir pièce jointe)

Cela fait maintenant 21 mois que nous avons fondé notre académie dans ces murs. Rappelez-vous, c'était le 2 mai 2014 et nous étions 38 sociétaires fondateurs à nous engager dans cette belle aventure.

L'association s'est constituée et se consolide au fil des mois, nous comptons aujourd'hui 96 membres dont 20 personnes morales comme des associations, des groupements, des ateliers ou manufactures.

Même si comme nous le savons dès aujourd'hui plusieurs de nos sociétaires ne confirmeront pas leur adhésion, ces inscriptions nouvelles sont pour nous un encouragement fort pour continuer dans notre entreprise.

J'en profite pour vous demander à tous de démarcher et encourager toutes les personnes de votre entourage, amis, collègues, connaissances, voisins, pour qui les Arts du feu présentent un intérêt, à faire en sorte qu'ils proposent leur candidature à notre compagnie. Des plaquettes de présentation de notre association sont bien sûr à votre disposition.

Plus nous serons nombreux, plus notre témoignage sera rayonnant, plus nous serons entendus.

Plus nous serons nombreux, plus il nous sera facile d'accomplir nos missions prioritaires en poursuivant nos buts statutaires avec détermination et application.

C'est ainsi que pour les trois premiers :

- promouvoir la mise en lumière des Arts du feu lorrains ;
- participer à leur rayonnement et à leur développement ultra-régional ;
- contribuer à leur mise en valeur sur les plans, historique, culturel, artisanal et touristique ; il semble que nous soyons sur la bonne voie en organisant des conférences, des visites et voyages d'étude, même s'il nous reste à rôder notre système de communication et de logistique.

Il n'en est pas de même pour les deux missions suivantes pour lesquelles nous ne nous sommes pas assez investis il me semble :

- aider à pérenniser un savoir-faire régional remarquable ;
- transmettre un héritage culturel brillant aux jeunes générations, éveiller leur curiosité et leur intérêt et peut-être révéler de nouveaux talents.

Nous le savons bien, la réalisation de ces deux derniers objectifs passe nécessairement par la mise en œuvre de notre mission la plus ambitieuse peut-être qui est d'initier et de concevoir un « Institut-galerie » des Arts du feu. Un lieu de rencontres et de visites, d'expositions temporaires, d'information, d'étude, de recherche et de formation pour la mémoire et la promotion des Arts du feu lorrains.

Nous devons en 2016 concevoir ce projet majeur appelé à devenir le cœur de compétence distinctive d'ALORAF. Il nous faudra définir précisément sa création, sa constitution, son installation, ses missions, son fonctionnement et son administration.

Je lance aussi un appel aux collectivités territoriales pour qu'elles nous facilitent et nous accompagnent dans cette installation. Et même si souvent le toit que les hommes ont au-dessus de leur tête les empêche de grandir, un compromis peut devenir un bon parapluie.

En ce qui concerne notre label « TOURISME.LESARTSDUFEU. », les premiers contacts avec les collectivités semblent porter leurs fruits et la première commune labellisée pourrait être Baccarat berceau de la haute couture du cristal. Les premières rencontres de travail se sont passées dans de bonnes conditions et sont porteuses d'un optimisme raisonnable. La concrétisation de cette démarche est programmée pour le printemps 2016, croisons les doigts.

Une autre commune vient d'être démarchée, il s'agit de Vannes-le-Châtel. Nous avons rencontré Madame Hameau-Kinderstuth, maire de ce village de Meurthe et Moselle et aussi très impliquée sur le site verrier. Le dossier vient d'être déposé en mairie.

Cette démarche de labellisation est importante pour notre association pour plusieurs raisons :

La première est peut-être qu'elle est la démonstration de notre attachement au développement du tourisme régional dans le domaine des Arts du feu.

C'est aussi un excellent moyen pour faire connaître au-delà de nos frontières régionales ou nationales la diversité et la richesse de nos nombreux sites d'intérêt caractéristiques de la céramique, du verre ou du métal d'art. C'est l'occasion aussi pour les établissements porteurs du label d'améliorer encore leur communication et leurs conditions d'accueil des visiteurs. L'idée est de viser l'excellence en améliorant sans cesse la qualité du tourisme culturel régional.

ALORAF par le biais de la labellisation des sites assure en partie sa pérennité en constituant un réseau de membres adhérents, bienfaiteurs et interactifs et consolide ainsi son développement. ALORAF a su créer de nouvelles ressources et se prépare aux futures règles plus contraignantes d'attribution des subventions par les collectivités pour le fonctionnement des associations demain.

La gestion de cette activité tournée vers le tourisme pourrait être assurée par l'administration de l'Institut-galerie des Arts du feu.

En ce qui concerne les partenariats avec des organismes extérieurs, ALORAF a noué courant 2016 des relations avec le site meusien « Ecurey Pôles d'avenir ». Catherine Calame présentera prochainement une conférence, Brigitte Philippe participera aux prochaines

journées des métiers d'art programmées pour le printemps et nous pourrons organiser très bientôt sur ce site des journées thématiques.

Notre académie doit s'ouvrir à d'autres sociétés amies et créer des partenariats forts, je pense à l'ASPM : une association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine métallurgique haut-marnais, présidée par Elisabeth Robert Dehault qui nous a si bien accueillis le 27 septembre à Dommartin-le-Franc et qui se déplacera à Lunéville en automne pour nous présenter une conférence sur la fonderie d'art haut-marnaise.

Je termine là mon propos et avant de poursuivre l'ordre du jour de cette assemblée générale 2016 je voudrais vous dire tous mes espoirs de développement pour ALORAF et même si le futur est un lieu commode pour y mettre des songes je me prends à rêver d'un avenir généreux pour notre académie.

ALORAF œuvre pour que les Arts du feu demeurent une signature culturelle d'exception pour notre région

Francis d'Alascio, Président de l'Académie Lorraine des Arts du feu.

Lecture du rapport d'activité par François Bauer, secrétaire général.
--

Rapport d'activité 2015

Mesdames, messieurs en vos grades et qualités, Chers confrères, Chers amis,

Les écrits restent, dit-on, le patrimoine et les œuvres d'art le devraient aussi. Ils sont pourtant exposés à la destruction comme une grande partie des inestimables collections qui ont péri dans l'incendie du château de Lunéville, ou, plus récemment encore, à Palmyre.

Ce patrimoine, si il n'est pas détruit, risque l'oubli et bientôt l'obsolescence ; tel semble être son destin. En effet, si la culture est faite de choses à transmettre, encore faut-il des esprits avisés pour les recueillir. Le célèbre biologiste Louis Pasteur disait « le hasard ne favorise que les esprits préparés ». Or combien de trésors de céramique, de cristal, de verre mais aussi de métal, heureusement préservés par des hasards favorables, ont été mis au jour, sauvés pérennisés par des « esprits préparés » ?

Ces « esprits préparés » qui sont-ils ? Il s'agit de chacun d'entre vous, dont l'engagement, la passion, le labeur pugnace, l'abnégation, contribuent grandement à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine commun.

Encore fallait-il fédérer ces efforts isolés, créer les conditions d'un syncrétisme culturel : ce fut l'objectif initial de l'Académie Lorraine des Arts du Feu.

Il y a un an, ici même, je soulignais l'originalité de cette démarche. Aujourd'hui, nous devons, plus que jamais, poursuivre dans cette voie ambitieuse car les arts du feu sont notre patrimoine pour la Lorraine, mais aussi pour la Grande Région. Patrimoine, qui grâce à notre action commune, n'est pas confit dans une contemplation nostalgique du passé, mais c'est un patrimoine qui est constamment valorisé selon les techniques les plus modernes et selon les réflexions les plus fines, les plus abouties et les plus pertinentes : votre action à tous en témoigne.

Il m'incombe donc, à nouveau, de faire un rapide bilan de cette première véritable année d'existence de notre académie et des principales actions menées.

L'ALORAF, fidèle à son rôle de médiateur culturel, a poursuivi ses efforts en mettant l'accent sur trois axes prioritaires qui permettent de classer les différentes actions menées au cours de cette dernière année.

Premier axe qui confirme nos orientations initiales, les contacts pris ainsi que les liens tissés avec les acteurs institutionnels afin de conforter notre légitimité et agir plus efficacement grâce à une réelle synergie. Dans ce cadre les services de l'Etat ont confirmé, à plusieurs reprises, leur soutien à nos efforts. Permettez-moi de citer, dans ce sens, les propos que

madame la directrice de la DRAC-Lorraine nous a tenu : « le ministère de la culture ne peut agir seul en matière de patrimoine, et l'enjeu de demain réside pour lui dans sa capacité à construire des partenariats efficaces avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce domaine. Rien ne se fera sans ces partenariats ». A nous, à présent, de savoir formuler des demandes. Par ailleurs, un gros effort de dialogue a été poursuivi en direction des collectivités territoriales. D'abord avec les assemblées départementales, celle de Meurthe-et-Moselle qui doit accueillir notre siège de façon pérenne au château des Lumières à Lunéville, celle des Vosges qui doit nous permettre de présenter notre exposition sur le maître verrier Théodore Legras au musée départemental d'Epinal.

L'effort de dialogue avec les collectivités locales, communes et communautés de communes, a porté ses fruits. Les structures communautaires de Baccarat, Lunéville, Vannes le Châtel semblent vouloir adhérer à notre projet de « label arts du feu » comme l'a souligné notre président.

En revanche, la création de la nouvelle région ACAL nous oblige à revoir notre stratégie et nouer de nouveaux contacts, tout en nous interrogeant sur la pertinence de notre assise territoriale.

Le second axe de travail a été de conforter notre vivier de partenaires afin d'établir des liens de coopération pour renforcer notre efficacité. Je voudrais saluer tout particulièrement l'action de nos partenaires dont l'engagement contribue grandement à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine ; sociétés d'Histoire, sociétés d'amis de musée, musées, entreprises...

Permettez-moi de remercier tout particulièrement la société de travaux publics Thiriet, qui grâce à la générosité, mais aussi l'intérêt porté à la culture de son Président Directeur Général, nous a permis de concrétiser un projet cher au bureau et à son président : la réalisation d'une plaquette de présentation de notre académie.

Je ne voudrais pas oublier parmi ces partenaires fidèles, la ville de Lunéville qui sait s'impliquer à nos côtés et permet que nous nous retrouvions régulièrement dans ce cadre majestueux du « salon des Halles ». Remercions également le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'administration du château des Lumières qui accueillent tout à fait régulièrement nos manifestations.

Je voudrais, à présent, aborder le troisième axe, axe essentiel car c'est lui qui donne vie à notre institution, qui donne une lisibilité aux actions de l'ALORAF. Il s'agit, bien sûr, du cycle de conférence qui donne à notre académie le rayonnement qui est le sien avec le constant et double souci d'une forte exigence scientifique et d'une évidente vulgarisation, permettant une large ouverture à un public le plus vaste possible. Le cycle de conférence de 2015 exprime parfaitement l'esprit et la lettre de cette démarche.

Ainsi, il y a juste un an, en ces lieux, nous avons la grande chance d'entendre Jean Wurtz, académicien à la deuxième section et éminent spécialiste du verre et du cristal, qui, au travers de sa conférence intitulée « le cristal, mémoire de l'Histoire : de la monarchie absolue à la Troisième république », dressait un panorama original l'Histoire de cette production, mêlant, avec une grande maîtrise, l'histoire des techniques à l'histoire politique, l'histoire économique à l'histoire culturelle.

Le samedi 28 février, le cadre prestigieux du salon d'honneur de la gare de Metz nous accueillait pour deux conférences « hors les murs ». La première, liée au lieu même, avait pour titre « Douze siècles après la mort de Charlemagne » et permettait à l'incontestable historienne du patrimoine messin, Christiane Pignon-Feller, de décrypter le message délivré par le grandiose vitrail dit de Charlemagne. Le public venu nombreux en ce lieu exceptionnel, d'ordinaire difficilement accessible, pouvait alors suivre une seconde conférence, donnant une autre dimension aux arts du feu. Après l'étude de l'œuvre patrimoniale exceptionnelle, nous passions à l'objet du quotidien, moins noble certes, mais dont l'histoire révélait un sujet

exceptionnellement riche et passionnant, à savoir l'histoire du biberon. Son auteur, Jean-Pierre Deschamps, grâce à sa double formation de médecin et d'hygiéniste, a su nous montrer combien cet objet banal révélait d'aventures extraordinaires et de secrets incroyables.

Le samedi 25 avril, l'académie se transportait à nouveau « hors les murs », à Fey-en-Haye, sur l'un des hauts lieux de l'Histoire contemporaine, le champ de bataille de Bois-le-Prêtre. C'est à la présidente de la troisième section de l'académie, Catherine Lapointe, que nous devons une histoire et une analyse du vitrail commémoratif de la Grande Guerre dans sa conférence éponyme. L'académie apportait ainsi sa pierre à l'édifice bâti par la mission centenaire. Catherine Lapointe, spécialiste du vitrail, a su, en nous donnant une grille de lecture de ces verrières patriotiques, transformer le bruit, la fureur et la souffrance du champ de bataille en une douce lumière particulièrement émouvante. Cette conférence était suivie de travaux pratiques, si je puis ainsi m'exprimer, car l'assemblée, fort nombreuse, était invitée à visiter l'église commémorative de Fey-en-Haye et ses vitraux, hommages au combattant du Bois-le-Prêtre. Le public y découvrait, outre les verrières historiques des années vingt, une série de vitraux contemporains dus à l'une de nos sociétaires, la vitrailliste Vincent-Petit. Il s'agissait là d'une visite « primeur » car cette création artistique n'était inaugurée que quelques semaines plus tard en présence du bureau de l'ALORAF. La journée du 25 avril se poursuivait par une communication de Jean-François Michel sur un maître verrier d'exception : Théodore Legras. Il est inutile de présenter Jean-François Michel en Lorraine, ses qualités d'historien rigoureux, son érudition sur des sujets aussi nombreux que variés, associées à ses activités culturelles multiples, font de ce créateur de musée, de ce sauveteur de patrimoine, de cet auteur prolixe, un personnage incontournable dans l'étude des arts du feu.

Le 27 juin, la chapelle du château de Lunéville nous accueillait à l'occasion de la fête du cheval dans la cité cavalière. Pour s'associer à cet événement, l'académie avait invité l'une de ses sociétaires, l'artiste plasticienne Brigitte Philippe qui au travers de sa conférence « Chevaux et bronze : une alchimie parfaite entre élégance et tradition » mettait à l'honneur la quatrième section et l'art pur. Rappelons que Brigitte Philippe a été à nos côtés dès le début de notre aventure et qu'elle incarne parfaitement le renouveau des arts de feu dans leur sens le plus strict.

Cette conférence était suivie d'une communication d'une grande érudition, comme en fait preuve très régulièrement notre vice-présidente Catherine Calame. Intitulée « La chimie de la terre : un art au service de la faïence », son travail, d'une rigueur coutumière, illustre parfaitement la multiplicité de l'approche de notre académie car cette journée alliait l'esthétisme à la science.

La rentrée de l'académie sonnait le 3 octobre, toujours dans le lieu emblématique de la chapelle du château de Lunéville. Jean Jacques Schellenberger président de « L'atelier d'Amilcar Zannoni » nous offrait un panorama éclectique de la production de cet artiste lorrain incarnant totalement les arts du feu, puisque mineur de fer il avait fini par sculpter le métal, bouclant ainsi la boucle. Le même jour, Marie Antoinette Kuhn, l'incontestée spécialiste des églises de Metz, nous présentait une œuvre originale de Jean Cocteau, les vitraux de l'église Saint Maximin dans une communication intitulée « Ultime et singulier héritage de Jean Cocteau ».

Enfin ce cycle annuel se terminait par la conférence d'Hélène Lenattier portant sur « L'art nouveau international ». Madame Lenattier, déjà remarquée par le prix Erckmann Chatrian lors de la publication de sa thèse sur les industriels optant pour la France après 1870, a ainsi confirmé, avec un grand talent, son goût pour ce monde de manufacturiers, amateurs de belles fabrications, permettant ainsi de concilier art et industrie.

Nous pouvons associer à ces cycles de conférence les journées d'étude de l'académie. Pour l'année 2015, c'est la quatrième section et son infatigable président, Guy Desrues, qui ont organisé une visite du site de la fonderie de Dommartin le Franc et son « métallurgic Park ».

Cette journée d'étude me permet de me réjouir de l'excellence de la collaboration forte et dynamique qui existe si heureusement entre notre académie et les associations qui œuvrent pour la sauvegarde des arts du feu, qui souvent nous rejoignent au titre de personne morale. Tel est, en effet, le cas de l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Métallurgique de Haute Marne présidée par Madame Elisabeth Robert-Dehault. Ainsi nous avons pu bénéficier des compétences techniques mises au service de la didactique de deux grands professionnels de la fonderie, Madame Robert-Dehault et le président Desrues, qu'ils soient chaleureusement remerciés.

Notre devise devrait être de rendre possible ce qui est utile, c'est en ce sens que l'acharnement de notre président a payé. Comme il vous l'a dit le « label Tourisme les Arts du Feu » est désormais inscrit au journal officiel de l'INPI et les premières collectivités territoriales vont être incessamment labellisées. Je parle bien d'acharnement car Francis D'Alascio secondé par Catherine Calame ont déployé une énergie considérable pour atteindre ce but et nous ne pouvons que les en féliciter, car, ce faisant, ils ont doté l'académie d'un outil précieux et lui ont aussi donné une visibilité évidente.

Mesdames, messieurs, l'exposé qui précède, bien qu'un peu long mais nécessaire je crois, montre le dynamisme et toute l'énergie de notre académie dans toutes ses composantes.

Vous en êtes les acteurs, et votre engagement est plus que jamais nécessaire car de cette passion partagée, de cet enthousiasme commun, peut naître beaucoup d'espoir pour l'avenir.

Je vous remercie.

Jean-François Bauer

Secrétaire Général de l'Académie Lorraine des Arts du feu.

Le rapport moral du président et le rapport d'activité du secrétaire général sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par Jean Paradis, trésorier.

Les comptes d'exploitation, de bilan de résultats sont projetés sous forme d'un diaporama et commentés par Jean Paradis.

RAPPORT FINANCIER

A. Préambule :

La Loi impose aux associations de présenter le résultat financier de l'année écoulée. Ainsi chaque année vous pouvez donner votre avis sur les comptes de l'Académie Lorraine des Arts du Feu.

Préalablement le vérificateur aux comptes, désigné en Assemblée Générale, les a analysés. Ses observations ont fait l'objet d'un rapport qui vous sera exposé après ce compte rendu.

Ce rapport est établi après la première année « pleine » de fonctionnement de notre académie. Le poste « recettes » est en nette régression par rapport à 2014 (1140€ en 2015 contre 1630€ en 2014). Cette situation a nécessité un ajustement de la gestion.

Je vous propose dans un premier temps d'examiner les dépenses d'exploitation de l'exercice, ensuite les recettes, et enfin le résultat. Dans un document annexe « comptes d'exploitation 2015 », vous aurez le détail des dépenses et recettes constatées.

B. Opérations de dépenses :

Les dépenses d'exploitation ont été gérées au plus juste.

Quelques points nécessitent des explications complémentaires :

- Le poste « achat d'études » concerne l'achat la protection de la marque ALORAF et le dépôt du label « Arts du Feu »(353,91€),
- Le poste « voyages et déplacements » est en déficit (250€) : les participations aux voyages organisés à Metz, Fey en Haye et Dommartin le Franc n'ont pas permis d'équilibrer les comptes.
- Les frais de « cadeaux » concernent l'achat de livres qui sont remis aux conférenciers (75€).

Le montant total des dépenses de l'année 2015 s'établit à **977,77 €**

C. Opérations de recettes :

Pour cette année de fonctionnement, nos recettes sont constituées des cotisations des adhérents (1140 €), auxquelles il convient d'ajouter un don de monsieur Thiriet. (500 €) en fin d'année.

Le montant total des recettes de l'année 2015 s'établit à **1661,96 €**

D. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de **684,19€** Il convient toutefois de noter que **724,48€** sont déjà engagés sur l'exercice 2016.

Jean Paradis, Trésorier de l'Académie Lorraine des Arts du feu.

Rapport du vérificateur aux comptes

Lecture du rapport de Jean-Pierre Carry, vérificateur aux comptes par F. d'Alascio président.



L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du vérificateur aux comptes, approuve les comptes à l'unanimité et donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

Vote du montant de la cotisation pour l'année 2017

Francis d'Alascio rappelle à l'assemblée les différents montants de cotisation des membres.

Il propose de ne pas les modifier pour l'exercice 2017.

L'assemblée vote à l'unanimité cette proposition.

Les montants adoptés pour 2017 sont alors :

20€ pour les membres adhérents.

30€ pour les couples adhérents.

50€ de droit d'entrée pour les membres bienfaiteurs (payé une seule fois, la première année d'adhésion au titre de membre bienfaiteur).

30€ de cotisation pour les membres bienfaiteurs.

Présentation du budget prévisionnel pour 2016 par le trésorier Jean Paradis

Election du vérificateur aux comptes pour l'année 2016

Jean-Pierre Carry accepte de poursuivre sa mission au poste de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2016. Le président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats à ce poste qui ne font pas partie du CA. Aucun candidat ne s'étant proposé, Jean-Pierre Carry est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est close à 15 h 30.

Séance publique

-15h45 : Ouverture de la séance publique : conférence de Monsieur Henri Gauvin, président de l'association Sarreguemines-Passions.

La "fayencerie de Sarreguemines" de sa création à son apogée (1790 – 1913).

En 1790, trois négociants en tabac strasbourgeois, les frères Nicolas et Augustin Jacoby et Joseph Fabry achètent un moulin à huile situé sur la rive gauche de la Sarre à Sarreguemines. Ils y installent une "poterie" qui emploie alors une vingtaine d'ouvriers. En 1799, un jeune bavaois, Paul Utzschneider, rachète les parts d'Augustin Jacoby à sa veuve.

En 1800, les frères Jacoby en difficulté financière cèdent leurs parts à Joseph Fabry et Paul Utzschneider qui créent une nouvelle société : "*Fabry Utzschneider et Cie*". Grâce au génie inventif et aux connaissances de Paul Utzschneider, l'entreprise va connaître un essor important. On y fabrique du cailloutage, de la faïence fine mais aussi des produits de luxe : des grès polis imitant les pierres dures et des grès colorés qui égalent ceux produits par Wedgwood en Angleterre.

En 1836, la manufacture fait face à des difficultés et Paul Utzschneider en mauvaise santé confie la direction de la faïencerie à son gendre, le baron Alexandre de Geiger. Après l'annexion de la Moselle et de l'Alsace à L'Empire allemand, Alexandre passe la main à son fils Paul qui fera de la société Utzschneider et C^{ie} la plus importante manufacture de céramique d'Europe et peut être du monde quand il la quittera en 1913.



Paul Utzschneider



Alexandre de Geiger



Paul de Geiger

La faïencerie de Sarreguemines en 1892



- 17h30 Fin de séance

Francis d'Alascio président du
CA d'ALORAF

Catherine Calame vice-présidente